



REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ANSE**

Séance du 04/11/2024

OBJET : Remboursement de frais de déplacements

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre d'exprimés : 27

Date convocation 23/10/2024

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le trente septembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Karim MOYENIN OUARDI, Pascale ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Linda BEGGUI, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Christophe DEBIZE, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Alexis VERMOREL

Absents excusés : Luc FERJULE, Didier RICHERD

Procurations :

Sandrine TROUSSIEUX à Nathalie HERAUD

Carine RANSEAU à Emmanuelle SCHARFF

Ouda MECHAIN à Liliane BLAISE

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Afin de représenter la commune au sein de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial, pour un projet concernant le territoire de la commune, Monsieur Jean-Luc LAFOND a avancé les frais pour l'achat d'un billet de train pour un montant de 152 €.



LE CONSEIL MUNICIPAL

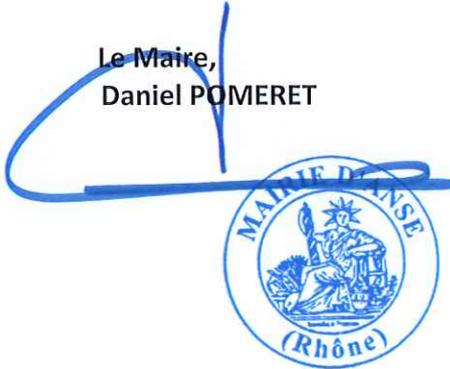
A l'unanimité des votants (moins Jean-Luc LAFOND qui se déporte)

1°) APPROUVE le remboursement des frais engagés par M. Jean Luc LAFOND pour représenter la commune, sur justificatif

2°) DIT que les crédits sont prévus au budget

4°) CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire
Jean-Luc LAFOND